



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2010

PROJET MOR0703411



Table des matières

1 FICHE PROJET	5
2 RÉSUMÉ	6
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.2 POINTS SAILLANTS	7
2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	7
3 EVOLUTION DU CONTEXTE	8
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	9
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	9
4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE	9
4.2.1 Indicateurs.....	9
4.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	10
4.2.2.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique	10
4.2.2.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence	10
4.2.2.3 Résultats non prévus	11
4.2.2.4 Dynamique « Harmo »	11
4.2.2.5 Intégration « genre et environnement »	11
4.2.3 Risques & hypothèses	12
4.2.4 Critères de qualité	12
4.2.5 Impact	12
4.2.6 Leçons apprises et recommandations	13
4.3 RÉSULTAT 1	14
4.3.1 Indicateurs.....	14
4.3.2 Bilan activités	14
4.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	15
4.3.3.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique	15
4.3.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence	15
4.3.3.3 Résultats non prévus	15
4.3.3.4 Dynamique « Harmo »	15
4.3.3.5 Intégration « genre et environnement »	15
4.3.4 Risques et hypothèses.....	16
4.3.5 Critères de qualité	16
4.3.6 Exécution budgétaire	16

4.3.7	Leçons apprises et recommandations	17
4.4	RÉSULTAT 2	18
4.4.1	Indicateurs.....	18
4.4.2	Bilan activités	18
4.4.3	Analyse des progrès réalisés.....	19
4.4.3.1	Lien entre les résultats et l'objectif spécifique	19
4.4.3.2	Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence	19
4.4.3.3	Résultats non prévus	19
4.4.3.4	Dynamique « Harmo »	19
4.4.3.5	Intégration « genre et environnement »	19
4.4.4	Risques et hypothèses.....	20
4.4.5	Critères de qualité	20
4.4.6	Exécution budgétaire	20
4.4.7	Leçons apprises et recommandations	21
4.5	RÉSULTAT 3	22
4.5.1	Indicateurs.....	22
4.5.2	Bilan activités	23
4.5.3	Analyse des progrès réalisés.....	23
4.5.3.1	Lien entre les activités et le résultat :.....	23
4.5.3.2	Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :	24
4.5.3.3	Résultats non prévus :	24
4.5.3.4	Dynamique « Harmo » :	24
4.5.3.5	Intégration « genre » et « environnement » :.....	24
4.5.4	Risques et hypothèses.....	24
4.5.5	Critères de qualité	25
4.5.6	Exécution budgétaire	25
4.5.7	Leçons apprises et recommandations	25
5	BÉNÉFICIAIRES	27
5.1	LES BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERVENTION	27
5.1.1	Populations et associations d'utilisateurs.....	27
5.1.2	Agents ONEP / DR1	27
5.2	LES PARTENAIRES	28
5.3	AUTRES PARTENAIRES	28
5.4	LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL (SI D'APPLICATION)	28
6	SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	29
7	ANNEXES.....	30

1 Fiche projet

Données générales

Pays	MAROC
Titre	Programme d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
Financement	Direction Générale au Développement Belgique (DGD) Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Contrat de gestion	Contrat de gestion n°3 du 06 août 2006
Secteur	14030

Chronologie et documents

Début CS	17 décembre 2007
Convention d'exécution	15 décembre 2007
Phase	En cours
Recrutement de l'ATI	15 mars 2008
Démarrage activités	15 mars 2008
Durée estimée	48 mois (prolongation envisagée de la durée de mise en œuvre de 12 mois)
Fin estimée des activités	mars 2013
Fin convention exécution	14 décembre 2011 (à prolonger entre ONEP et CTB de 12 mois)
Fin CS	16 décembre 2013
Echange de Lettre	Avenant n°1 par EL du 19 mars 2009,

Description

Le programme contient trois résultats :

- 1- Résultat intermédiaire 1 : « 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants »
- 2- Résultat intermédiaire 2 : « 25.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes »
- 3- Résultat intermédiaire 3 : « les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées dans la région de Souss Massa pour la mise en œuvre des systèmes d'AEP en milieu rural »

Objectif

Objectif global	Les Conditions de vie des populations rurales sont améliorées par la mise à disposition de l'eau potable
Objectif spécifique	Les populations rurales des régions du Souss-Massa-Draa et du Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes.

Finance

Budget Total	16.773.415,59 EUROS
Budget Aide financière	15.000.000,00 EUROS
Budget en Régie	1.773.415,59 EUROS (inclus augmentation du budget 320.615,59 EUROS suite EL mars 2009)

Personnes de contact

Laurent.delucchi@btcctb.org

Saadia.idelsi@btcctb.org

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique : Les populations rurales des régions du Souss-Massa-Draa et du Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes	Bonne	Bonne	Très bonne
Résultat 1 : 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants	Bonne L'échéancier du programme est bien suivi même si des difficultés avec les AO infructueux retarderont les délais de travaux	Bonne Même si aucun réseau n'a encore été mis en service, il est indéniable que l'accès à l'eau pour les bénéficiaires sera réel. Un point faible : pas d'assainissement rural associé	Très bonne La pérennité des ouvrages ne fait aucun doute compte tenu de l'expertise technique de l'ONEP
Résultat 2 : 25.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes	Bonne L'échéancier du programme est bien suivi même si des difficultés avec les AO infructueux retarderont les délais de travaux	Bonne Même si aucun réseau n'a encore été mis en service, il est indéniable que l'accès à l'eau pour les bénéficiaires sera réel. Un point faible : pas d'assainissement rural associé	Très bonne La pérennité des ouvrages ne fait aucun doute compte tenu de l'expertise technique de l'ONEP
Résultat 3 : les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées dans la région de Souss Massa pour la mise en œuvre des systèmes d'AEP en milieu rural	Bonne L'identification des chantiers (besoins) n'est pas évidente	Bonne La mise en œuvre des activités a pris du temps (exemple de la mise en place du système de l'archivage...)	Moyenne La continuité de l'activité animation n'est pas garantie au sein de la DR1

Budget	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses totales 31/12/2010	Solde budget	Taux d'exé.
16 562 800 €	1 683 403,94 €			2 215 886,65 €	14 557 529 €	49 %
16 773 415,59 € après EL mars 09		87.136,65 €	6 258 696,65 €			

2.2 Points saillants

Le programme est novateur dans sa structure : il s'agit d'un appui financier, d'une approche programme et d'une exécution nationale ce qui reflète le degré de confiance que le partenariat avec l'ONEP aura développé.

Au stade actuel, il ne fait aucun doute que les résultats R1 et R2 seront atteints en termes financiers (répartition budgétaire 2/3 et 1/3). Néanmoins au vu des critères d'éligibilités financiers mal estimés dans le DTF, le nombre de bénéficiaires du R1 est supérieur aux objectifs tandis que le nombre des bénéficiaires du R2 est inférieur.

Les difficultés rencontrées dans la passation des marchés conduiront à la prolongation de la durée d'exécution du programme d'environ une année.

Une seconde avance financière de 6 000 000 € a été versée sur le compte spécial de l'ONEP en novembre 2010. Le montant total des avances faites à l'ONEP est de 7.500.000 € soit 50% du don.

Au 31/12/2010, le montant des factures décaissé sur le compte s'élève à 3.380.942, 82 € **soit 45% du total des avances.**

Le programme est novateur aussi dans ses actions de renforcement de capacités dont la principale composante est le renforcement du Bureau d'Appui aux Gestionnaires Locaux (BAGL) qui se positionne à la DR1 comme un « guichet unique » de l'animation sociale. Ce choix judicieux positionne une partie du programme belge directement dans l'organigramme de l'ONEP.

2.3 Leçons apprises et recommandations

Le programme est desservi par une expression laconique de ses objectifs spécifiques dans le DTF et des indicateurs très faibles ce qui hypothèque l'évaluation des résultats.

Le programme manque d'une vision environnementale de la distribution d'eau potable en milieu rurale. Pour y répondre partiellement, la recommandation est d'intégrer dans les études AEP, au moment de la conception des ouvrages, les études nécessaires afin d'évaluer les risques environnementaux associés aux projets.

Concernant les activités du résultat R3, notamment l'ingénierie sociale, il faut développer l'offre méthodologique du Bureau d'Appui aux Gestionnaire Locaux et sans doute se rapprocher de tous les projets du portefeuille ONEP en cours et à venir.

Pour assurer la remise/reprise du BAGL par l'ONEP, il est essentiel de déterminer le coût de l'animation sociale et ce qu'elle peut rapporter. Les très bons résultats du Bureau d'Appui s'opposent aux résultats obtenus par la sous-traitance de l'activité confiée à des bureaux d'études.

L'implication du partenaire dans la rédaction des rapports de planification opérationnelle a permis une meilleure compréhension des processus de mise en œuvre du programme et du même coup une meilleure prévisibilité des activités. Une attention particulière est à accorder au processus de passation de marchés publics.

3 Evolution du contexte

La principale évolution pouvant influencer la mise en œuvre du programme est liée à la Belgique et à son nouveau PIC 2010-2013

En ce qui concerne l'assainissement liquide des petits et moyens centres ruraux, la Belgique envisage la possibilité de rejoindre les bailleurs de fonds (CE, BEI, AFD, KfW) dans l'approche « basket fund » pour un montant global de 222 000 M €. La Belgique, forte de son expérience, devrait se voir confier la composante « communication » pour l'ensemble des bailleurs.

Une deuxième composante de notre aide dans le secteur de l'eau concerne l'assainissement, et en particulier, des projets pilotes d'assainissement rural.

L'implication grandissante de la Belgique dans le secteur de l'assainissement et de l'animation sociale, intervention élevée à un niveau nationale, donne évidemment du relief aux activités et aux résultats du programme d'AEP rural.

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

La mise en œuvre du programme est faite par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) conformément aux stratégies et modalités précisées dans le guide méthodologique des projets d'AEP en milieu rural.

L'ONEP, créée en 1972 par Dahir n° 1.72.103 du 3 avr il 1972, est un établissement public à caractère commercial et industriel, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, placée sous la tutelle du MATEE.

Afin de concrétiser les principes de l'alignement et d'appropriation de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la contribution belge, à l'exception du résultat 3 relatif à l'appui institutionnel et à l'assistance technique, sera gérée par l'ONEP sur base d'une aide financière.

Une convention de mise en œuvre a été signée entre l'ONEP et la CTB. A cette convention a été joint un manuel de procédures qui précise les modalités de gestion et de contrôle des fonds directement gérés par l'ONEP.

4.2 Objectif spécifique

4.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : Les populations rurales du Souss Massa Draâ et Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable des populations de la région de Souss Massa Draâ Tafilalet où environ 70.500 hab auront l'accès à une eau en qualité et quantité suffisante de manière durable; 	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Pas de base line disponible 	0	<ul style="list-style-type: none"> A la fin de l'année 2010, aucun réseau n'a été mis en service. Les travaux sont en cours. Le premier réseau sera mis en service en févr-11 (1 173 hab.), puis juil-11 (6 900 hab.) puis oct-11 (5 200 hab.)
<ul style="list-style-type: none"> L'augmentation de la quantité d'eau consommée par habitant (15 l/j/hab.) 	x		<ul style="list-style-type: none"> Pas de base line disponible 		<ul style="list-style-type: none"> La division industrielle dispose d'un service statistique sur la consommation en eau potable de l'ensemble de la région couverte par la DR1
<ul style="list-style-type: none"> La bonne qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau distribuée; 			<ul style="list-style-type: none"> Pas de base line disponible 	0	<ul style="list-style-type: none"> L'ONEP dispose d'un laboratoire au sein de la DR1 qui veille à la bonne qualité de l'eau

<ul style="list-style-type: none"> 80% des habitants équipés de BI auront les moyens appropriés d'assainissement des eaux noires. 	x		<ul style="list-style-type: none"> Pas de base line disponible 	0	<ul style="list-style-type: none"> L'expérience dans la région montre que les BI réalisées par la population vont de paire avec les fosses septiques
--	---	--	---	---	---

4.2.2 Analyse des progrès réalisés

La mission d'évaluation à mi-parcours réalisée fin 2010, a mis en avant la faiblesse des indicateurs retenus pour le monitoring du programme. De même pour l'objectif spécifique, ils ne permettent pas de mesurer avec la sensibilité souhaitée les progrès réalisés en cours de programme.

La mission d'évaluation à mi-parcours a bien eu lieu à mi-parcours du programme. Le rapport dresse une liste de recommandations qui seront prises en compte en partie dès 2011.

4.2.2.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

Les résultats sont en phase avec l'objectif spécifique.

Le plan d'action pour la généralisation de l'accès à l'eau potable est bien appréhendé par l'ONEP autour de trois axes :

- la construction de système d'AEP structurants à partir des grands barrages (résultat R1 du programme)
- la construction de système d'AEP à partir de points d'eau aménagés (résultat R2 du programme)
 - Le résultat R2 est en passe d'être atteint grâce au concours de l'hydrogéologue du programme (dégagement de la ressource + base de données) / Le poste de l'hydrogéologue va être permanent à la DR1.
- Un Bureau d'appui aux gestionnaires locaux très actif et doté de moyens humains et matériel adaptés + actions d'accompagnement et guide pour associations

4.2.2.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Les projets éligibles sont repris d'une banque de projets sur la base de critères définis dans le DTF. L'excellent partenariat ONEP/CTB, la transparence sur les données, ont conduit à plus de flexibilité et ainsi de faire évoluer quelques critères de façons à ce que l'objectif de toucher les poches de pauvretés et les zones enclavées ne soit pas un vain mot.

Le nombre d'appels d'offres déclarés infructueux soit par manque de concurrence ou pour des questions de prix anormalement hauts ou bas, entrave le calendrier d'exécution (voir détails au R1 et R2).

Le projet manque d'une vision environnementale de la distribution d'eau potable en milieu rural.

Les excellents résultats du BAGL ne doivent pas cacher la fragilité de ce bureau nouvellement créé à la DR1 Le départ en retraite du chef de bureau en déc.-10 met en évidence le problème de recrutement au sein de l'ONEP. Cette problématique s'étend bien évidemment au recrutement des équipes d'animation actuellement sous contrat avec la CTB pour la durée du programme.

Afin que l'ONEP puisse se prononcer sur les modalités de la poursuite de l'activité du BAGL, il lui faut avoir de la visibilité sur les procédures de travail et leurs coûts-bénéfices.

Les activités et les acquis du programme ne sont pas suffisamment diffusés, relayés par les moyens disponibles (internet, intranet ONEP et CTB).

4.2.2.3 Résultats non prévus

La construction par l'ONEP de bâtiments préfabriqués au sein de sa concession a eu un effet positif inattendu. Positionnés sur une partie du parking privé de la DR1 c'est le premier et le dernier bureau que rencontrent les agents ONEP (de nombreux contacts informels). La visibilité du bureau dédié à l'équipe d'animation explique en partie le nombre croissant de visiteurs (bénéficiaires) à la DR1 (un lieu leur est dédié avec un accueil permanent).

4.2.2.4 Dynamique « Harmo »

La démarche d'harmonisation entreprise par le programme est totale. Le programme fonctionne sous les modalités suivantes :

- Aide financière : les fonds de l'aide belge sont fournis à l'ONEP par tranches successives liées à l'avancement du programme.
- Exécution nationale : le programme est développé en appliquant strictement les procédures nationales.
- Approche programme : la Belgique sélectionne avec les autorités marocaines les projets à réaliser dans un portefeuille de projets étudiés par l'ONEP. Au besoin, des projets faisant difficulté peuvent être abandonnés au profit d'autres.
- L'originalité du programme aura également été de faire du BAGL un **guichet unique de l'animation sociale**. Ceci signifie que cette activité du programme est ouverte à tous les besoins pouvant survenir au sein de la DR1 et même ceux provenant d'autres bailleurs de fonds.
 - Le BAGL a toute la légitimité nécessaire pour entamer des démarches afin de capitaliser tous programmes/tous bailleurs confondu les acquis de l'animation sociale

4.2.2.5 Intégration « genre et environnement »

Le programme contribuera à renforcer le rôle de la femme rurale dans la société en lui ouvrant la voie vers une autonomie financière grâce au temps économisé sur son calendrier journalier surchargé par la collecte de l'eau. La disponibilité de l'eau (BI) à l'intérieur des maisons va certainement contribuer à l'encouragement de la scolarisation des filles généralement chargées de son puisage (à relativiser).

Selon le rapport de la mission d'évaluation à mi-parcours d'oct.-10, le rapport de formulation laisse clairement entendre que ses concepteurs avaient une vision intégrée de la distribution d'eau potable en milieu rural. Ceci signifie que la problématique de l'assainissement rural est également traitée dès la conception des projets. Cette vision environnementale n'a pas été reprise dans le DTF.

4.2.3 Risques & hypothèses

Objectif spécifique			
Risques et hypothèses	Niveau actuel	Commentaires	Mesures prises
Les moyens financiers des populations bénéficiaires sont suffisants pour le paiement du service durable de l'eau	B : modéré	Situations très hétérogènes Le guide méthodologique de l'ONEP est appliqué avec un certain succès par le BAGL	Ajout d'un résultat R3.4 « étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP rural » - 320 000 €

4.2.4 Critères de qualité

Tableau rempli sur la base du rapport d'évaluation à mi-parcours d'oct.-10

	Score	Commentaires
Efficacité	B	La notion de durabilité de l'objectif spécifique se réfère à une utilisation intégrée de la ressource, CàD une eau restituée à l'environnement sans risque (pas pris en compte par le programme)
Efficience	B	Les inputs sont planifiés/Maitrise des coûts / Délais assez bien maitrisés malgré les AO déclarés infructueux / Qualité des ouvrages / Renforcement des capacités traduit par le R3
Durabilité	C	L'objectif de la desserte en eau potable est largement atteint / La forte demande en BI peut ébranler les équilibres environnementaux/A ce stade la durabilité du BAGL n'est pas acquise
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs / La fourniture d'eau potable en milieu rural répond à un besoin des bénéficiaires

4.2.5 Impact

L'impact du programme sur les conditions de vie des populations bénéficiaires est indéniable. La fourniture d'eau potable à celles-ci représente la satisfaction d'un besoin fondamental. Ceci est d'autant plus justifié que les populations, à l'état initial, étaient défavorisées.

Les changements induits sont exclusivement imputables à l'action du programme. Ces changements sont essentiellement positifs mais, il convient de noter que si des mesures d'accompagnement pour la stimulation de l'assainissement rural ne sont pas prises, des conséquences négatives pourraient également survenir.

Quelques portes d'entrée sont en vue pour intégrer dans la démarche de la dimension environnementale de la fourniture d'eau potable en milieu rural.

Le programme dispose d'un positionnement remarquable au sein de la hiérarchie de la DR1 et dispose d'un outil flexible (BAGL) pour pouvoir s'adapter à certains changements de cap.

4.2.6 Leçons apprises et recommandations

Décisions	Source	Qui	Temps	Etat
Actions d'accompagnement pour les associations + validation du budget	4.2.2.1	CoPil	Q2-2010	Fait
Réévaluation des critères d'éligibilités projets	4.2.2.1	DTF/CoPil	Depuis 2009/continu	Fait
Recrutement par l'ONEP d'un hydrogéologue	4.2.2.1	CoPil	Q3 & Q4-010	En cours
Recrutement par l'ONEP d'un chef de BAGL	4.2.2.2	CoPil	Q2/Q3 & Q4-2010	En cours
Calcul du coût/bénéfice du BAGL	4.2.2.2	MTR	Q4-2010	Fait

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Une analyse approfondie du coût et des bénéfices de l'animation sociale est en cours, qui est un aspect essentiel à la préparation du passage de témoin du BAGL appuyé par la CTB à l'ONEP	Programme Représentation EST	Mise en œuvre Formulation
Organisation de Comité de Pilotage groupés pour tout le portefeuille avec ONEP	Projets / programmes Représentation Partenaires	Mise en œuvre

Recommandations	Source	Qui	Deadline
Proposition de prolongation du programme	4.2.2.2	MTR	Q4-2011
Prise en compte de la composante environnementale dans les projets AEP	4.2.2.5	MTR	2011
Pérennité du BAGL	4.2.2.2	MTR	Q1-2011
Communication généralisée via internet, intranet ONEP	4.2.2.2	MTR	?
Capitalisation tous programmes/tous bailleurs confondu de l'animation sociale	4.2.2.4	MTR	?

4.3 Résultat 1

4.3.1 Indicateurs

Résultat : 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Nb d'habitants ayant bénéficiés de l'accès à l'eau potable dont 50% au moins pour la première fois			pas de baseline	2.500 (AEP EI Maader)	Au total on dénombre 54.054 bénéficiaires recensés par le BAGL (+20% du au critère financier sous-évalué)
Quantité d'eau disponible par habitant : 40l/j/hab.		x	pas de baseline		Aucun réseau na été mis en service en 2010
Nombre de BF et de BI réalisés			pas de baseline		Travaux en cours

4.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Exécuter les études APS et APD		x			
2 Animation sociale et mobilisation de la participation locale		x			
3 Exécution des travaux			x		Nombreux appels d'offres déclarés infructueux Depuis oct-10, reprise des DCE à adapter pour le progiciel PEQ de l'ONEP
4 Suivi des Travaux			x		Le marché de l'AT est en cours d'approbation. En attendant le suivi est assuré par l'ONEP

4.3.3 Analyse des progrès réalisés

4.3.3.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

Tous les projets du résultat R1 ont été approuvés par la CTB dont la demande de financement des BI du projet de Aït Milk (5^{ème} CoPil en octobre 2010).

Projets	Région	Coût MAD TTC	Coût MAD HT	Quote part don belge EUR 80% du HT
Ait milk S2 et S3 (BI inclus)	Chtouka	46,01	38,34	2,69
Sidi Boushab (centre inclus) + Ait Baha et douars	Chtouka	73,81	61,51	4,32
AEP de Tioughza (centre inclus)	Tiznit	25,20	19,69	1,38
Belfaa et Ourzmiminz	Chtouka	23,63	19,69	1,38
El Maader	Tiznit	6,32	5,27	0,37
		174,97	145,81	10,23

L'objectif de répartir le financement entre R1 et R2 pour respectivement 2/3 et 1/3 du budget est respecté.

4.3.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Le coût des projets est ajusté dès qu'un lot est adjugé ou une estimation réévaluée. Ainsi le coût du projet d'AEP de Tioughza a augmenté de 400.000 MAD (avenant 1).

Tous les prix des marchés, à compter de janvier 2010 sont encodés dans le nouveau format PEQ.

4.3.3.3 Résultats non prévus

Depuis octobre 2010, obligation de traiter tous les marchés avec la nouvelle application informatique PEQ (Planification Equipement).

La transcription des anciens DCE dans le format PEQ et la reprise des marchés dans PEQ est une surcharge de travail qui ralentit le rythme des publications programmées.

Arrivée d'un Assistant Junior de la CTB en septembre 2010. L'AJ est affecté au service étude et a pour tâche principale de mettre à jour les études disponibles à la DR1. Suite à la MTR, il est chargé de vérifier les risques sur le terrain sur quelques sites à risques et de faire de note de synthèse pour la DR1.

Prolongation des délais d'exécution à prévoir

4.3.3.4 Dynamique « Harmo »

Voir 4.2.2.4

4.3.3.5 Intégration « genre et environnement »

Voir 4.2.2.5

4.3.4 Risques et hypothèses

Résultat 1			
Risques et hypothèses	Niveau actuel	Commentaires	Mesures prises
- La contribution financière de l'ONEP et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux aux projets structurants est disponible	- A : faible		
- Assez de projets disponibles dans la base de projets répondent aux critères de sélection	- B : modéré	- Nécessité d'actualisation des tudes	- Affectation d'un AJ pour 12 mois
- Des BI sont exécutés selon plans approuvés par l'ONEP et conformes aux normes de l'ONEP	- C : élevé	- L'équilibre financier de l'ONEP est menacé par le demande croissante des BI	- Etude BM sur le coût réel des BI. Réalisation des BI mise en stand-by par ONEP

4.3.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	La notion de durabilité est assurée par des projets structurant à partir d'une ressource pérenne (en cas de crise, l'eau des barrages est prioritairement destinée à l'AEP)
Efficience	B	Les inputs sont planifiés/Maitrise des coûts / Délais assez bien maitrisés malgré les AO déclarés infructueux / Qualité des ouvrages
Durabilité	C	L'objectif de la desserte en eau potable est largement atteint / La forte demande en BI peut ébranler les équilibres environnementaux/A ce stade la durabilité du BAGL n'est pas acquise
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs / La fourniture d'eau potable en milieu rural répond à un besoin des bénéficiaires

4.3.6 Exécution budgétaire

La seconde avance a été versée en deux temps : 1.500.000 € le 5/11/2010 et 4.500.000 € le 9/11/2010 totalisant un montant de 67.807.500 MAD, soit un taux de change de 11,30. Le montant des avances faites à l'ONEP est de 7.500.000 € **soit 50% du don.**

Les montants décaissés pour les travaux du résultat R1 sont les suivant :

222 637,53 € en 2009
2 653 998,58 € en 2010

Au 31/12/2010, le montant total des factures R1 et R2 décaissé sur le compte s'élève à 3.380.942, 82 € **soit 45% du total des avances.**

4.3.7 Leçons apprises et recommandations

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
La maîtrise des coûts des travaux est indispensable pour éviter de déclarer les AO infructueux. S'assurer de la qualité des études Prise en compte de la composante environnementale	Programme Partenaire	Mise en œuvre

Recommandations	Source	Qui	Deadline
Entrée en application de l'application intégrée de l'ONEP le PEQ	4.3.3.2/3	ONEP	Q1-2010
Renforcement du service étude	4.3.3.3	Programme MTR	Q3-2010 2011
Prise en compte de la composante environnementale dans les projets AEP	4.3.3.3		

4.4 Résultat 2

4.4.1 Indicateurs

Résultat : 25.500 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes.					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Nombre total d'habitants ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable à partir de SAEP autonomes,			pas de baseline	0	Au total on dénombre 16.693 bénéficiaires recensés par le BAGL (-33% du au critère financier surévalué)
Quantité d'eau disponible par habitant : 10l/j/hab.		x	pas de baseline		Aucun réseau na été mis en service en 2010
Nombre de SAEP réalisés,			pas de baseline		Travaux en cours
Nombre de BF et de BI réalisés		x	pas de baseline		Travaux en cours
Nombre de conventions signés entre ONEP, communes et AUE / GG			pas de baseline 3	11	Une convention envoyée pour signature à la DEP (09/2010) Une convention en attente (projet fusible)

4.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Exécuter les études APS et APD		x			
2 Animation sociale et mobilisation de la participation locale		x			
3 Exécution des travaux			x		Nombreux appels d'offres déclarés infructueux Depuis oct-10, reprise des DCE à adapter pour le progiciel PEQ de l'ONEP
4 Suivi des Travaux			x		Le marché de l'AT est en cours d'approbation. En attendant le suivi est assuré par l'ONEP

4.4.3 Analyse des progrès réalisés

4.4.3.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

Toutes les demandes de financements ont été approuvées.

Projets	Région	Coût MAD TTC	Coût MAD HT	Quote part estimée don belge EUR
Ida Ougnidif + 6 douars (centre inclus)	Chtouka	6,30	5,25	0,37
Tighmi (centre inclus) et douars	Tiznit	10,40	8,67	0,61
35 douars Imouzzer	Ida Outanane	40,87	34,06	2,39
Tizoughane	Inezganne	31,27	26,06	1,83
		88,84	74,03	5,20

L'objectif de répartir le financement entre R1 et R2 pour respectivement 2/3 et 1/3 du budget est respecté.

4.4.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Le coût des projets est ajusté dès qu'un lot est adjudgé ou une estimation réévaluée. Ainsi le coût du projet d'AEP de Tighmi a augmenté de 1.700.000 MAD (avenant 1).

Le projet Imouzzer a connu de nombreux rebondissements, voyant l'estimation de ses coûts fluctuer fortement. L'origine du problème tient au choix du point d'eau : une source (problème de confirmation de la ressource et d'adhésion de la population locale). Finalement la source sera remplacée par un forage nécessitant une nouvelle étude.

Notons qu'un projet fusible (Tizoughrane) bénéficiera de l'ensemble du reliquat du budget consacré aux résultats 1 et 2. Pour toutes ces raisons, ce montant est difficilement estimable. Il faudra attendre l'approbation des appels d'offres de l'ensemble des projet pour pouvoir finaliser ce dernier.

Tous les prix des marchés, à compter de janvier 2010 sont encodés dans le nouveau format PEQ.

4.4.3.3 Résultats non prévus

Depuis octobre 2010, obligation de traiter tous les marchés avec la nouvelle application informatique PEQ (Planification Equipement).

La transcription des anciens DCE dans le format « GPR » et la reprise des marchés dans PEQ est une surcharge de travail qui ralenti le rythme des publications programmées.

Prolongation des délais d'exécution à prévoir

4.4.3.4 Dynamique « Harmo »

Voir 4.2.2.4

4.4.3.5 Intégration « genre et environnement »

Voir 4.2.2.5

4.4.4 Risques et hypothèses

Résultat 2			
Risques et hypothèses	Niveau actuel	Commentaires	Mesures prises
- La contribution financière de l'ONEP et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux aux projets structurants est disponible	- A : faible		
- Les études de détail confirment que l'eau est exploitable et de qualité et quantité suffisante	- A : faible		- Recrutement d'un hydrogéologue
- Assez de projets disponibles dans la base de projets répondent aux critères de sélection	- B : modéré	Affectation d'un Assistant Junior CTB	- Affectation d'un Assistant Junior CTB
- Des BI sont exécutés selon plans approuvés par l'ONEP et conformes aux normes de l'ONEP	- C : élevé	- L'équilibre financier de l'ONEP est menacé par le demande croissante des BI	- Etude BM sur le coût réel des BI. Réalisation des BI mise en stand-by par ONEP

4.4.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	La notion de durabilité est assurée par des études de dégagement de ressources supplémentaires (études assurées par l'hydrogéologue de l'ONEP)
Efficience	B	Les inputs sont planifiés/Maitrise des coûts / Délais assez bien maitrisés malgré les AO déclarés infructueux / Qualité des ouvrages
Durabilité	C	L'objectif de la desserte en eau potable est largement atteint / La forte demande en BI peut ébranler les équilibres environnementaux/A ce stade la durabilité du BAGL n'est pas acquise
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs / La fourniture d'eau potable en milieu rural répond à un besoin des bénéficiaires

4.4.6 Exécution budgétaire

La seconde avance a été versée en deux temps : 1.500.000 € le 5/11/2010 et 4.500.000 € le 9/11/2010 totalisant un montant de 67.807.500 MAD, soit un taux de change de 11,30. Le montant des avances faites à l'ONEP est de 7.500.000 € **soit 50% du don.**

Les montants décaissés pour les travaux du résultat R2 sont les suivant :

0,00 € en 2009
2 653 998,58 € en 2010

Au 31/12/2010, le montant total des factures R1 et R2 décaissé sur le compte s'élève à 3.380.942, 82 € **soit 45% du total des avances.**

4.4.7 Leçons apprises et recommandations

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
La maîtrise des coûts des travaux est indispensable pour éviter de déclarer les AO infructueux. S'assurer de la qualité des études Prise en compte de la composante environnementale	Programme Partenaire	Mise en œuvre

Recommandations	Source	Qui	Deadline
Entrée en application de l'application intégrée de l'ONEP le PEQ		ONEP	Q1-2010
Prise en compte de la composante environnementale dans les projets AEP		MTR	2010

4.5 Résultat 3

4.5.1 Indicateurs

Résultat 3 : Les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées pour la mise en œuvre des adductions d'eau potable en milieu rural dans la région de Souss Massa (DR1)					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
- Nombre de marchés de travaux approuvés			11 Pas de baseline	25	Problématique de nombreux marchés jugés infructueux (9 en 2010 pour 10 en 2009), la relance de ceux-ci nécessite depuis ... 2010 leur nouvel encodage dans le nouveau logiciel PEQ, ce qui entraîne une surcharge de travail pour l'ONEP et un retard supplémentaire.
- Nombre d'AUE formées et fonctionnelles			50 (en deux sessions) Pas de baseline	117 (via quatre sessions supplémentaires)	Le planning des formations est respecté. Un guide didactique destiné aux AUE est en cours de réalisation
- Nombre de points d'eau positifs confirmés (débit et quantité)	x		Pas de baseline	24 forages et puits 26 sondages de reconnaissance 33 essais de pompage et réhabilitation de forage 5 études	Activités débutées en juin 2009. Le poste d'hydrogéologue est maintenant inclus au sein de l'organigramme de la DR1.
- Délai moyen de règlement des factures de fournisseurs (et comparaison avec délai contractuel)			25,5 jours (Entre 21 jours et 1mois) Pas de baseline	49,26 jours (entre 16 jours et 3mois 12jours)	Absence de baseline. Un tableau de bord a été établi, reprenant la date d'émission de l'attachement, de la facture et le suivi de la facture entre la DR1, Dfi Rabat et le Trésor permet de suivre l'ensemble des règlements des factures.
- L'approbation par les différentes parties prenantes des règles de la gestion par l'opérateur, des conditions de l'offre ONEP (tarif de vente, tarif pour les nouveaux BI, conditions de paiement) et des règles de la mise en concurrence			Absence de baseline	Absence de baseline	Absence de baseline Tableaux de suivi de la collecte des associations : c'est un des paramètres qui permet de déterminer l'approbation des bénéficiaires aux conditions de l'ONEP.
- Nombre de conventions entre l'ONEP, la commune et les UAE pour la gestion du service dans les douars			3	11	Il reste - une convention envoyée pour signature à la DEP (09/2010) - une convention en attente (projet fusible)

4.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Renforcement de la cellule de mobilisation sociale et élaboration d'une méthodologie appropriée d'animation sociale		+			
Renforcement des capacités de la DR1 en matière : d'optimisation des solutions techniques et des modes de gestion des AEP basée sur le calcul du coût de l'eau et le rôle de chaque acteur		+			
Mise en place d'un fonds d'appui.			+/-		La participation aux séminaires est laborieuse

4.5.3 Analyse des progrès réalisés

4.5.3.1 Lien entre les activités et le résultat :

4.5.3.1.1 Renforcement de la cellule de mobilisation sociale et élaboration d'une méthodologie appropriée d'animation sociale :

L'affectation des moyens humains (un chef de bureau, un sociologue, un animateur et deux animatrices) et du matériel adéquat au cours de l'année 2009, ainsi que l'adaptation du guide méthodologique de l'animation sociale de l'ONEP en découpage en phase et en étapes, a permis au BAGL d'accompagner de manière efficace les différents projets du programme belge ainsi qu'une partie des projets ONEP.

La visibilité et l'image de l'ONEP sont améliorées par les actions du BAGL.

Meilleure gestion des conflits inhérents à la mise en œuvre des projets.

4.5.3.1.2 1.2. Renforcement des capacités de la DR1 en matière : d'optimisation des solutions techniques et des modes de gestion des AEP basée sur le calcul du coût de l'eau et le rôle de chaque acteurs

La mise à la disposition de l'ONEP par la CTB d'un hydrogéologue pour 24 mois a porté ses fruits puisque la DR1 a décidé de pérenniser ce poste.

L'arrivée d'un Assistant Junior de la CTB en sept-10 pour 12 mois est un renfort appréciable pour le service études de la DR1.

4.5.3.1.3 1.3. Mise en place d'un fonds d'appui

L'activité de « refonte du système d'archivage de la DR1 » aura un triple impact :

- Améliorer la gestion des archives à la DR1
- Libérer de l'espace dans les bureaux
- Renforcer la cohésion entre les agents ONEP (projet participatif)
- Et dans une certaine mesure, ce projet est un test pour la Division des Affaires Juridiques de l'ONEP en charge de l'archivage au niveau national.

4.5.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

4.5.3.2.1 2.1. Renforcement de la cellule de mobilisation sociale et élaboration d'une méthodologie appropriée d'animation sociale.

Pérennisation du BAGL :

- Difficulté structurelle quant au remplacement du chef du BAGL
- Difficulté d'engagement du personnel (loi Cadre). Réflexion pour la reprise-remise et l'engagement par l'ONEP des animateurs. Une nouvelle approche (par intérim) sera testée par la CTB.

L'animation est tributaire des changements de politique de l'ONEP (pour exemple : la révision des taux de participation financière des usagers et des communes pour les projets BI)

4.5.3.3 Résultats non prévus :

4.5.3.4 Dynamique « Harmo » :

Voir 4.2.2.4

4.5.3.5 Intégration « genre » et « environnement » :

L'aspect genre est pris en compte a la fois par le projet qui a recruté des animatrices et par l'organisation de réunions pour faire participer et impliquer les femmes dans tout le processus des projets d'AEP.

L'aspect environnement n'a pas été suffisamment pris en compte par les équipes d'animation. Les messages et les supports sont divergents. Pas de guide de l'assainissement à l'instar de l'AEP rurale.

4.5.4 Risques et hypothèses

Résultat 3			
Risques et hypothèses	Niveau actuel	Commentaires	Mesures prises
- Le personnel affecté à la cellule de mobilisation sociale a les compétences requises,	- C : élevé	- Le chef de bureau est parti à la retraite en dec-10	- Recrutement en cours
- Les moyens matériels affectés à la confirmation de la ressource en eau sont suffisants,	- A : faible		- Recrutement d'un hydrogéologue
- Animateurs et animatrices recrutés ont la formation et le niveau de compétence requis	- B : modéré	- Vulnérabilité du poste (démission de 2 des animateurs)	- Nouvelle réflexion sur le recrutement par intérim
- Les responsables formés de l'ONEP sont pérennisés dans leurs fonctions	- B : modéré		

4.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	D'une manière générale, les cadres de l'ONEP manifestent leur haut degré de satisfaction pour la contribution apportée par le programme. Le nombre des bénéficiaire qui viennent à la DR1 est grandissant, preuve du succès du BAGL
Efficience	B	Le Résultat 3 est très complexe au niveau de sa réalisation car il porte sur un élément capital du programme débouchant sur l'atteinte d'un objectif crucial en l'occurrence la mise en place des structures du Bureau d'Appui aux Gestionnaires locaux (BAGL). Cette structure est en cours de gestation, traduite dans la pratique par le travail quotidien de proximité fourni par l'Equipe Chargée de d'Animation Sociale
Durabilité	C	La question de la pérennité opérationnelle du BAGL n'est pas assurée. Les modalités de la reprise-remise de ce BAGL par l'ONEP ne sont pas définies. La pérénité du BAGL dépendra de la capacité de l'ONEP de recruter du personnel d'animation sur le terrain. La loi cadre est très stricte
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs

4.5.6 Exécution budgétaire

Les dépenses globales du résultat R3 en 2010 s'élèvent à 258 696,65 €. Elles se décomposent comme suit :

→ Renforcement de la cellule de mobilisation sociale (BAGL)	68 445,45 €
→ Renforcement des capacités de la DR1	168 897,45 €
→ Mise en place d'un fond d'appui	21 353,75 €

4.5.7 Leçons apprises et recommandations

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
La question de la cohésion sociale dans l'appropriation par les bénéficiaires des résultats du programme est un objectif absolument central	Programme Partenaire	Mise en œuvre Identification Formulation
Appui au BAGL : <ul style="list-style-type: none"> - avantage de disposer d'un guichet unique pour les bénéficiaires (efficacité et visibilité) - son ancrage dans l'organigramme de l'ONEP assure sa légitimité - Difficulté pour l'ONEP pour l'engagement du personnel - Problématique pour la remise-reprise du BAGL et l'engagement des animateurs. 	Programme Partenaire	Mise en œuvre Identification Formulation

Recommandations	Source	Qui	Deadline
Les techniques relatives à la sensibilisation de populations pour le renforcement des capacités des gestionnaires locaux doivent encore être développées		MTR	Q4-2010
Poursuivre l'expérience du BAGL et capitaliser ses acquis afin de mettre en évidence son efficacité et l'importance de son positionnement.		MTR/CoPil	2011
Etablir une note reprenant ses coûts réels et ses bénéfices (en termes de collecte, etc.)		MTR	Q1-2011
Remise-reprise du BAGL : poursuivre la réflexion sur les possibilités d'engagement par l'ONEP d'animateurs (engagement d'un animateur par intérim en 2011)		Programme	Q1-2011
Avenant au résultat R3-3 capital : étude d'appui aux gestionnaires locaux.			

5 Bénéficiaires

Une des particularités du programme est d'avoir consacré une partie du don à des actions de renforcement de capacités de la DR1. Le démarrage du projet de refonte des archives de la DR1 est un projet participatif qui va mobiliser toute la DR. De la direction aux chefs de divisions en passant par les chefs de services, tous devront valider les documents triés et entrer dans le processus de l'archivage.

La question de la cohésion sociale dans l'appropriation par les bénéficiaires des résultats du programme est un objectif absolument central. En ce sens, les activités du BAGL en direction des bénéficiaires et des principaux partenaires des projets d'AEP ont créé une dynamique positive.

5.1 Les bénéficiaires de l'intervention

5.1.1 Populations et associations d'usagers

Grâce au BAGL, les bénéficiaires sont impliqués dans les prises de décisions aux différentes étapes du projet d'AEP.

Les bénéficiaires sont regroupés dans 90 associations. 67 AUE supplémentaires furent formées en 2010.

La plupart des réseaux programmés sont en cours de travaux, les premières mises en service sont prévues au premier trimestre de l'année 2011.

La participation croissante de la population à la collecte afin de rassembler leur participation pour la mise en œuvre des projets démontrent leur satisfaction par rapport à l'intervention.

En 2010, aucun réseau n'est en service. A la fin du programme, 69 700 personnes bénéficieront d'un accès à l'eau potable de qualité par la construction de systèmes appropriés (54 000 à partir de projets structurants, 16 693 à partir de points d'eau aménagés).

5.1.2 Agents ONEP / DR1

Au cours de l'année 2010, 56 agents ONEP ont bénéficié de formation, 03 agents ont participé à des séminaires internationaux.

Les chefs de divisions et chefs de services participent au projet de refonte des archives à la DR1.

Potentiellement, tous les agents de la DR1 peuvent bénéficier, directement ou indirectement des activités dédiées à la DR1 (870 agents).

Tous les services de la DR1 (les 4 divisions) sont impliqués par le programme.

L'équipe du projet (BAGL + ATi + AJ) travaille au sein de l'institution de la DR1, en collaboration étroite avec les agents de la DR1 concernés. L'ONEP bénéficie ainsi d'un renforcement de ses capacités.

5.2 Les partenaires

4 Provinces et autant de gouverneurs
12 communes rurales et autant de présidents de commune
Les autorités locales
La wilaya du Souss Massa Draâ à Agadir
L'Agence de Bassin Hydraulique

Les autorités locales sont informées de la présence de projets sur leur secteur et participent activement à la mobilisation des autres acteurs, et ce jusqu'aux bénéficiaires.

D'une manière générale, la collaboration avec les partenaires est bonne voir excellente.

5.3 Autres partenaires

Les entreprises de travaux sélectionnées par appels d'offres
Les bureaux d'études sélectionnés par appels d'offres

5.4 La société en général (si d'application)

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

Sur proposition de la CTB, les Comités de Pilotage sont désormais groupés avec les autres projets de partenariat ONEP-CTB (projet d'assainissement des villes de Zaghora et de Tinghir). Leur fréquence est également rapprochée. Ceux-ci se tiennent 3 à 4 fois par an.

Ces nouvelles dispositions permettent un meilleur suivi des projets et une fluidification quant à la résolution des difficultés rencontrées.

En fin de CoPil, une matrice décisionnelle est envoyée à chacune des entités concernées. Le suivi de celle-ci s'effectue par l'ATI.

D'une manière générale, les décisions prises durant les CoPil sont mises en œuvre. L'annulation d'une d'entre elles nécessitent une justification.

Les différentes décisions actuellement en instance sont :

Organisation d'une table ronde au niveau d'Agadir entre entreprises/DR1/CTB	Annulée
Montage institutionnel / Montage financier des projets : analyse des montants réellement investis par l'ONEP sur le don belge	Note en cours de préparation par DFI (une situation récapitulant la répartition des coûts pour chaque projet et par marché en spécifiant le coût de revient à la production et à la distribution a été demandée à DR1 et DEP le 15/11/2010)
Application du HTVA sur les marchés financés par le don belge : une réunion DFi/CTB suivra l'après midi du CoPil. Si nécessaire une réunion DFi/CTB/DGCD sera organisée	En cours par DFI/C
Mise en service des premiers réseaux d'AEP	1 centre géré par l'ONEP sera mis en service en février 2010
Nomination du nouveau chef du BAGL	La DR1 n'a pas encore désignée la personne
Signature du contrat avec le bureau Intellia « refonte du système de gestion des archives de la DR1 »	Contrat signé le 3/11/2010
Approbation du rapport provisoire de la mission à mis parcours : les commentaires et remarques doivent être envoyés à DFi (contact de Mme Zahir)	la CTB a transmis l'ensemble des remarques collectées par l'ONEP a CTB Bruxelles
Des propositions de financement dans le cadre du FEE ont été présentées lors de cette réunion et seront transmises à la partie belge pour accord	Les propositions ont été transmises à la partie Belge le 28/10/2010

7 Annexes

Cadre logique

Activités M&E

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Planification opérationnelle Q1-2011

Cadre logique

Objectif global			
Les conditions de vie des populations rurales sont améliorées par la mise à disposition d'eau potable			
Objectif spécifique	Indicateurs	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<p>Les populations rurales du Souss Massa Draâ et Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable des populations de la région de Souss Massa Draâ Tafilalet où environ 70.500 hab auront l'accès à une eau en qualité et quantité suffisante de manière durable ; • L'augmentation de la quantité d'eau consommée par habitant (15 l/j/hab.) • La bonne qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau distribuée ; • 80% des habitants équipés de BI auront les moyens appropriés d'assainissement des eaux noires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet), - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<p>Les moyens financiers des populations bénéficiaires sont suffisants pour le paiement du service durable de l'eau</p>

Résultat	Indicateur	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Résultat 1 (1^{ère} tranche) 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total d'habitants ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable, dont 50% au moins pour la première fois, - Quantité d'eau disponible par habitant : 40l/j/hab, - Nombre de BF et de BI réalisés,. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet) - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution financière de l'ONEP et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux aux projets structurants est disponible - Assez de projets disponibles dans la base de projets répondent aux critères de sélection - Des BI sont exécutés selon plans approuvés par l'ONEP et conforme aux normes de l'ONEP
Activités par Résultat	Moyens	Contribution belge en Euros	Contribution marocaine en Euros
Exécuter les études APS et APD	ONEP et bureaux d'études		622.500
Animation sociale et mobilisation de la participation locale	ONEP/BTC	Repris au résultat 3	
Exécution des travaux	Entreprises spécialisées	9.960.000	2.490.000
Suivi des Travaux	ONEP et bureaux d'études		622.500

Résultat	Indicateur	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Résultat 2 (1^{ère} tranche) 25.500 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total d'habitants ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable à partir de SAEP autonomes, - Quantité d'eau disponible par habitant : 10l/j/hab, - Nombre de SAEP réalisés, - Nombre de BF et de BI réalisés Nombre de conventions signés entre ONEP, communes et AUE / GG	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet) - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution financière de l'ONEP et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux aux projets d'AEP autonomes est disponible - Les études de détail confirment que l'eau est exploitable et de qualité et qualité suffisante - Assez de projets disponibles de la base de projets répondent aux critères de sélection Des BI sont exécutés selon plans approuvés par l'ONEP
Activités par Résultat	Moyens	Contribution belge en Euros	Contribution marocaine en Euros
Exécuter les études APS et APD	ONEP et bureaux d'études		315.000
0Animation sociale et mobilisation de la participation locale	ONEP/BTC	Repris au résultat 3	
Exécution des travaux	Entreprises spécialisées	5.040.000	1.260.000
Suivi des Travaux	ONEP et bureaux d'études		315.000

Résultat	Indicateur	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<p>Résultat 3.</p> <p>Les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées pour la mise en œuvre des adductions d'eau potable en milieu rural dans la région de Souss Massa (DR1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de marchés de travaux approuvés, - Nombre d'AUE formées et fonctionnelles, - Nombre de points d'eau positifs confirmés (débit et qualité) - Délai moyen de règlement des factures des fournisseurs (et comparaison avec délai contractuel) - l'approbation par les différentes parties prenantes des règles de la gestion par l'opérateur, des conditions de l'offre ONEP (tarif de vente, tarif pour les nouveaux BI, conditions de paiement) et des règles de la mise en concurrence; - Nombre de conventions entre l'ONEP, la commune et les AUE pour la gestion du service dans les douars 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet) - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel affecté à la cellule de mobilisation sociale a les compétences requises, - Les moyens matériels affectés à la confirmation de la ressource en eau sont suffisants, - animateurs et animatrices recrutés ont la formation et le niveau de compétence requis, - Les responsables formés de l'ONEP sont pérennisés dans leurs fonctions
Activités par Résultat	Moyens	Contribution belge en Euros	Contribution marocaine en Euros
Renforcement de la cellule de mobilisation sociale et élaboration d'une méthodologie appropriée d'animation sociale,	CTB – ONEP	435.800	129.600
Renforcement des capacités de la DR1 en matière: d'optimisation des solutions techniques et des modes de gestion des AEP basée sur le calcul du coût de l'eau et le rôle de chaque acteurs	CTB – ONEP	725.000	19.200
Mise en place d'un fonds d'appui	CTB – ONEP	292.000	

Activités M&E

4ème comité de pilotage le 15 avril 2010

5ème comité de pilotage le 27 octobre 2010

Mission MTR du 30/09 au 6/10/2010

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2011					2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
A LES POPULATIONS RURALES DU			16.773,42	8.215,88	8.557,54	138,00	4.096,50	141,00	132,50	4.508,00	4.051,54	0,00	100%
01 45 000 habitants sont alimentés			9.980,00	5.500,00	4.460,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	2.480,00	0,00	100%
01 Exécution des travaux		COGEST	9.980,00	5.500,00	4.460,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	2.480,00	0,00	100%
02 25 000 habitants sont alimentés			5.040,00	2.000,00	3.040,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	1.040,00	0,00	100%
01 Exécution des travaux		COGEST	5.040,00	2.000,00	3.040,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00	1.040,00	0,00	100%
03 Les capacités des services			1.773,42	715,88	1.057,54	138,00	98,50	141,00	132,50	508,00	551,54	0,00	100%
01 Renforcement de la cellule de		REGIE	435,80	155,25	280,55	39,00	30,00	30,00	34,00	133,00	147,55	0,00	100%
02 Renforcement des capacités de		REGIE	725,00	498,12	228,88	37,00	37,00	37,00	41,00	152,00	76,88	0,00	100%
03 Mise en place d'un fond d'appui		REGIE	292,00	64,51	227,49	60,00	29,50	24,00	7,50	121,00	106,49	0,00	100%
04 Système d'appui aux		REGIE	320,62	0,00	320,62	0,00	0,00	50,00	50,00	100,00	220,62	0,00	100%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			9,20	0,00	9,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire			9,20	0,00	9,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire régie		REGIE	9,20	0,00	9,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	100%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			38,00	23,18	14,82	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	10,46	2,36	94%
01 Audit et suivis et évaluations			38,00	23,18	14,82	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	10,46	2,36	94%
01 Missions de suivi CTB		REGIE	8,00	1,89	6,11	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	4,11	0,00	100%
02 Evaluation mi parcours		REGIE	15,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
03 Evaluation finale		REGIE	15,00	8,65	6,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,35	0,00	100%
04 Audit		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
05 Volontaire 1		REGIE	0,00	-2,36	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,36	??
		REGIE	1.820,62	739,08	1.081,56	138,50	97,00	141,50	133,00	508,00	571,20	2,36	100%
		COGEST	15.000,00	7.500,00	7.500,00	0,00	4.000,00	0,00	0,00	4.000,00	3.500,00	0,00	100%
		TOTAL	16.820,62	8.239,08	8.581,56	138,50	4.097,00	141,50	133,00	4.508,00	4.071,20	2,36	100%

